CRILAN INFORMATIONS

Association agréée au titre de la défense de l'environnement

N °33- 34
3ème trimestre 2007

SOMMAIRE

ÉDITORIAL P.2

- *Le temps n'est plus aux parlottes mais à l'action P.2 et 3*
- *Commission locale de Flamanville et visites du chantier P.4*
- *3 avril 07 : opération Néons sous les lignes à Flamanville*
- *11 avril : parution du décret de création de l'Epr*
- *14-15-16 avril : occupation d'un pylône THT à Flamanville*
- *21 avril ; Assemblée générale du CRILAN*
- *26 avril : occupation du chantier de l'EPR*
- *29 mai : 4 militants investissent le pylône 98 près de Fougères .*
- *« Grenelle de l'environnement Q ue faire ?*
- *Ouverture du marché de l'électricité aux. Particuliers.*

17 mars 2007
Mobilisation réussie
Contre l'EPR et la relance du nucléaire!

Photo J.C. Herriau.

Une foule colorée, imaginative, a crié «Non à l'EPR et à la relance de l'énergie nucléaire. »

40 000 manifestants à RENNES,

62 000 dans le pays

un succès incontestable, digne des plus grands rassemblements des années 70,

mais les travaux de l'EPR ...continuent.

ÉDITORIAL :

La mobilisation n'a pas fléchi mais il faudra encore l'accentuer pour espérer faire céder le pouvoir

Après les 5 rassemblements du 17 mars 2007contre l'EPR et la relance du nucléaire qui voyaient plus de 60 000 manifestants dans les rues, la presse unanime s'accordait à reconnaître leur « ***succès incontestable, digne des grands rassemblements des années 70 ».***

La mobilisation n'a pas fléchi pendant les 3 mois qui ont suivi . Cela n'a pas empêché le pouvoir de sortir le décret de création de l'EPR avant même l'élection de Nicolas SARKOSY.

La période a été si intense en informations, actions sur les terrains, interpellation des politiques, des décideurs, qu'il est difficile d'en rendre compte en totalité.

Dans ce numéro, vous trouverez un texte sur la situation et les perspectives encore ouvertes, des informations quant aux différentes actions et initiatives militantes.

LE CRILAN

LE TEMPS N'EST PLUS AUX PARLOTTES MAIS À L'ACTION…

Au « Grenelle de l'environnement » on pourra discuter sans tabou,

Mais pas question de revenir sur les décisions prises.

Air connu : on décide d'abord, On discute après..

Le décret de création de l'EPR est sorti en avril 2007, juste avant les élections présidentielles.

Au « *Grenelle de l'Environnement* », on pourra discuter de TOUT, sans TABOU, mais…Le Gouvernement ne reviendra pas sur l'EPR. C'est décidé ! On continue de décider d 'abord et de discuter après. Quel modèle de démocratie participative !

Le lobby donne l'impression que l'EPR, c'est fini, qu'il est en construction à Flamanville et qu'il ne reste plus qu'à déterminer le tracé du couloir de lignes THT supplémentaire « Cotentin Maine » vers les Pays de Loire.

RTE rencontre les chambres consulaires, des élus et de rares représentants d'associations, à l'initiative des Préfets, pour définir, dit-il, le tracé de plus faible impact ; en réalité, il veut tester la résistance des populations sur le terrain : là où la résistance sera la moins forte, il est fort à parier que le tracé sera considéré de moindre impact.

Les temps ne sont plus aux parlottes mais à l'action ; se démobiliser serait tomber dans le piège tendu. En effet, l'espoir demeure, non pas par excès d'optimisme béat mais reposant sur des constats : Les travaux actuels sur le site sont des travaux préparatoires. Les travaux de construction de la partie nucléaire ne commenceront pas avant décembre 2007 a encore déclaré le chef du chantier lors de la dernière visite de la CLIF du 27 juin dernier. *(sui te p.3)*

Coordonné par le CRILAN, depuis trois ans et demi, Le **COLLECTIF RÉGIONAL « L'EPR, NON MERCI !** » avait dégagé trois axes de luttes qu'il a confirmés lors de sa dernière réunion du mardi 26 juin 2007 :

1. **L'axe juridique,** toujours en vigueur avec l'appel du permis de construire au Tribunal administratif de Nantes et le recours contre le décret de construction de l'EPR devant le Conseil d'État déposé fin juin. Les enquêtes publiques menées en février et mars 2007, ont abouti à des arrêtés préfectoraux

- Pour la station de transit de matériaux solides

- Pour la centrale à béton,

Mais pas encore :

– Pour la concession d'endigage sur le domaine maritime,

– Pour les demandes d'autorisation de rejets thermiques, chimiques, radioactifs, prévues multipliées par presque deux pour les anciens réacteurs et par plus de trois fois avec l'EPR en ce qui concerne le tritium.

C'est pour ces dernières que les difficultés sont les plus grandes pour l'exploitant et nous ouvrent des perspectives juridiques :

- La convention OSPAR, sur l'Atlantique Nord, validée par l'Union Européenne (et la France) vise à réduire les rejets chimiques et radioactifs vers zéro.
- ***Les commissaires enquêteurs ont donné leur avis avec réserves notamment sur la rétention qu'ils estiment nécessaire d'effectuer sur les rejets de …Tritium, objet de notre attention depuis des années.***

L'avis favorable de la commission d'enquête est assujetti à la levée de 4 réserves :

- Trois sur les rejets thermiques,
- Une quatrième sans « *classement hiérarchique* » : « *mise en place de la technique présentée pour assurer le stockage des rejets de tritium, à partir de réservoirs adaptés (…)* Elle rappelle que « ***faute d'une prise en compte opérante de ces derniers, l'avis de la commission d'enquête serait réputé défavorable »***

- Par ailleurs, et depuis quelques années, **les rejets de carbone 14** ne sont pas vraiment pris en compte.

2 .L'axe politique :

▪ Toujours en cours. Avec le Réseau Sortir du Nucléaire, nous avions fait bouger les lignes avant la Présidentielle. Ségolène Royal avait fini par promettre l'abrogation du décret de création de l'EPR et F.BAYROU un moratoire et la suspension du décret. Même si certains fauteurs de nucléaire comme M. d'Aubert à Laval ont été battus, les parties présidentielles et législatives sont perdues. Restent les municipales et cantonales déterminantes pour les enquêtes publiques sur les lignes THT et les permis de construire les pylônes.

3.L'axe « Lutte de terrain » plus que jamais à l'ordre du jour. **Les trois actions spectaculaires d'occupation de pylônes à Flamanville et près de Fougères par des activistes non-violents en témoignent et laissent entrevoir la possibilité que se développent d'autres actions efficaces contre les travaux de préparation des tracés.Par les poursuites entamées**, le Pouvoir nucléaire cherche à nous avoir au fric et au moral. Le Collectif régional « l'EPR, non merci **» soutiendra toutes les actions de base qui iront dans le sens. de l'efficacité. Nous n'avons pas encore perdu, la mobilisation continue**

CLIF de Flamanville :

Chantier EPR : questions autour des emplois (Ouest-France 22-3-07)
La campagne de recrutement pour la construction du réacteur préoccupe les syndicats et artisans du bâtiment

Hier matin, au cours de la réunion de la commission locale d'information de Flamanville, un débat s'est engagé autour du chantier du réacteur EPR. La campagne de recrutement engagée par le BTP surprend la CGT : « ***On s'interroge sur les méthodes de cette caravane qui sillonne le Cotentin, intervient Jack Tord. Nous ne savons rien sur les conditions d'emploi »***
Comme la CFDT et le CRILAN (Comité de réflexion et de lutte anti-nucléaire), le syndicaliste s'interroge sur les risques de déconvenues après le Grand chantier. « ***Malgré les précédents chantiers nucléaires, le Cotentin possède toujours un des plus forts taux de chômage de la région »***indique Didier ANGER pour le CRILAN tandis que la CGT rappelle l'engagement social pris de recruter 5% de personnes en difficulté pour les former. Les syndicats et le CRILAN « ***redoutant une fragilisation des entreprises artisanales locales. »***
« ***On a déjà commencé*** déplore **J.Y.BONNEMAINS, vice-président de la Chambre des métiers.** ***Nous sommes très inquiets pour nos entreprises qui voient partir leur personnel qualifié***. »
Avec un bel ensemble, les élus -du maire de Beaumont Hague, Michel Laurent au député Claude Gatignol en passant par le conseiller général des Pieux, François Rousseau - ont clamé en chœur ***« qu'ils seraient très vigilants, notamment sur le volet formation ».*** Le coordinateur du dossier EPR Jehan Éric Winckler estime, lui « ***qu'il y aura autour d'un millier de personnes à recaser. Au regard des départs en retraite, je ne suis pas inquiet »***
(…)
Concernant ses rejets, EDF affirme n'avoir relâché que ***« 87% du niveau de l'autorisation pour le tritium »*** En revanche, interrogé par le CRILAN, le directeur n'a pu fournir de réponse précise à propos des rejets de carbone 14, un des éléments les plus dangereux pour la santé.Michel Laurent, également président de la commission, a demandé que la réponse soit apportée lors de la prochaine réunion de juin.

Jean-Pierre Buisson

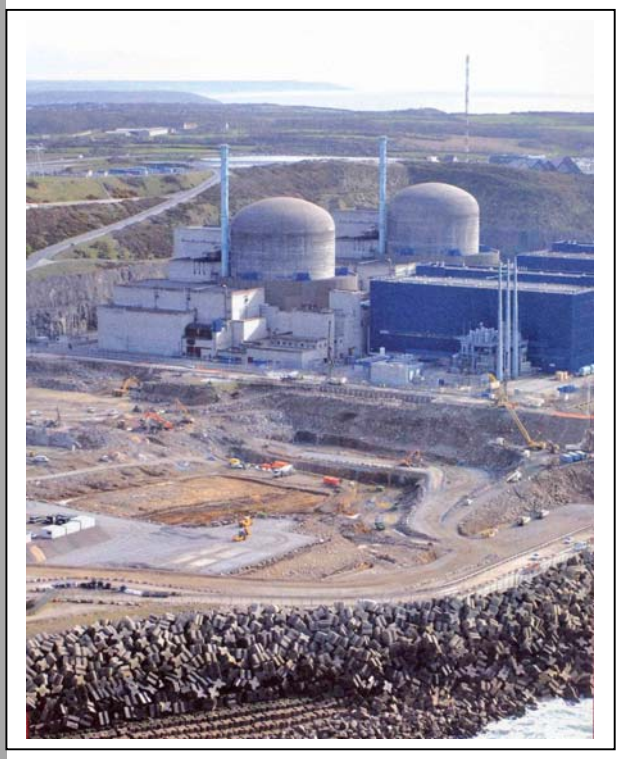

Magazine CC des Pieux

CHANTIER EPR : ÉTAT DES LIEUX
Visites de la CLIF

Deux visites du chantier ont déjà été organisées pour les membres de la Commission locale d'information dont fait partie le CRILAN.
Rappelez-vous, le 23 janvier, nous avions attiré l'attention sur les difficultés que pouvait rencontrer la direction du chantier :
- Du fait des failles dans le granite (particulièrement celle du trou Baligan) …/…

- Dues à l'éventuelle rencontre des galeries de l'ancienne mine de fer fermée en 1962, sises à environ 90 mètres sous la mer avec la galerie d'évacuation des eaux de refroidissement passant de – 110 à - 60 mètres en mer.
- Inhérentes aux tirs de mine sur des sols de granite et des veines de fer qui pouvaient provoquer des perturbations de type sismiques sur les deux réacteurs voisins.

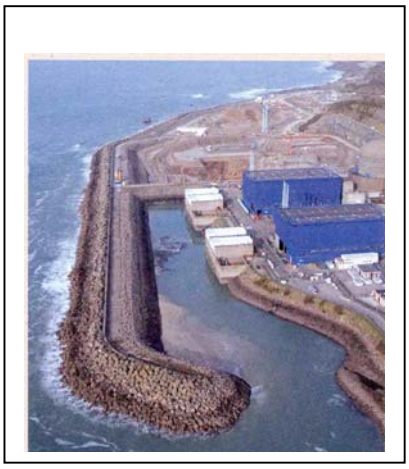

Les artistes travaillant « sans filet », un tir de mine devait , juste après la visite, projeter des roches sur le réacteur 2. L'Autorité de sûreté Nucléaire (ASN) a fait arrêter ces tirs pendant deux semaines. Ils ont repris depuis …avec filet, et paraît-il mieux contrôlés ,a-t-on appris lors de la dernière visite du 27 juin dernier

Pour le reste, les travaux continuent, même si le chef du chantier reconnaît que la construction d'un réacteur juste à côté de deux réacteurs en activité provoque des contraintes spécifiques.

L'ASN dans son courrier au Directeur de l'Aménagement (30 mai 2007) émettait des réserves sur les vibrations dues aux minages sur les ouvrages finalisés et faisait remarquer que *« la digue préexistante entre la plate-forme et la mer présente depuis plusieurs mois des points de fuite par percolation dont le débit varie entre 800 et 1300m3/H et varie essentiellement en fonction des marées.*

Elle faisait état aussi *« de ferraillages non conformes aux règles de l'art »* et encore *« de densités de remblais de 2,5 pour une valeur prévue de 2,2 ».*

Elle s'inquiétait de *« la tenue mécanique des canalisations et sur l'impact de la poussée statique sur les calculs sismiques. »*

Les réacteurs en bord de mer ont besoin d'eau de refroidissement d'où un pompage en bassin de trranquillisation et rejets en mer au large. **La bonne tenue des canalisations est une nécessité vitale.**

Tout ceci n'a pas eu l'air d'inquiéter la plupart des autres membres présents.La seule préoccupation des élus : l'emploi.

Fin juin, 450 personnes travaillaient sur le chantier des travaux préliminaires dont 200 provenant du département de la Manche. 27% étaient des intérimaires venant de partout en France.

3 AVRIL : FLAMANVILLE- Le Collectif Régional, « l'EPR, Non merci ! » a organisé une réunion d'information sur l'impact des THT et sur les nuisances électromagnétiques ainsi qu'une opération « Néons sous les lignes »

Le 3 avril dernier, ***plus de trois cents personnes assistaient au Rafiot de Flamanville, à l'initiative du CRILAN et du collectif Régional l'EPR, Non merci à une réunion d'information. Pour cibles, les lignes très haute tension.***

Catherine GOUHIER (CRIIREM), *spécialiste des effets électromagnétiques a souligné les dangers des ces lignes THT tandis que* ***Christophe GOSSELIN*** *de Tessy Survolté faisait le point des luttes engagées par les comités anti-THT.* ***Un agriculteur de Flamanville dont l'exploitation est surplombée par les deux lignes témoignait des nuisances rencontrées.***

Photo Tessy survolté

À l'issue de la réunion , une centaine de personnes se rendaient près de la poste , dans le bourg et brandissaient des néons qui s'éclairaient tout seuls : le champ électrique rayonné par la ligne passant à quelques mètres des têtes est suffisant pour induire l'ionisation du gaz basse pression à l'intérieur des tubes.

Une opération similaire a été menée par le Collectif au ***Plessis Lastelle*** *(Près de la Haye du Puits) le 14 mai.*

14-15-16 avril : Flamanville, 4 militants antinucléaires , se définissant groupe de base du Réseau Sortir du Nucléaire, investissent un des premiers pylônes de la ligne 400 000 volts exportant le courant de la centrale

Le 14 avril au petit matin , 4 militants grimpent sur un des pylônes de la ligne THT qui part de la centrale de Flamanville, très visible du bourg.
Ils sont soutenus par le Réseau Sortir du Nucléaire et par les militants des associations, partis et syndicats membres du Collectif régional. Ce dernier avait prévu ***ce samedi matin 15 avril une conférence de presse à l'entrée du chantier de la centrale pour protester contre la parution du décret de création de l'EPR*** *avant même les échéances électorales . Tout naturellement, les 150 personnes présentes se sont rendues en cortège au pied du pylône et la solidarité s'est organisée pendant tout le week end.*
Ouest-France relate ainsi leur descente : (*voir page suivante*)

Rennes 17 mars-
Photo : C.Cuisnier

EPR : les grimpeurs ont quitté le pylône

Les deux militants antinucléaires sont descendus de leur pylône électrique hier vers minuit à Flamanville. Avec le sentiment du devoir accompli.

Le champ est fraîchement retourné. Au milieu, le pylône électrique de 400 000 volts est étrangement silencieux. À quelques centaines de mètres, son voisin grésille. Voilà déjà plusieurs heures que RTE, la société qui se charge de transporter l'électricité en France, a coupé le jus.

Au pied du pylône, une vingtaine de personnes, militants antinucléaires, mais aussi gendarmes et journalistes, tentent d'apercevoir les deux derniers occupants de l'énorme structure en acier. Encore perchés à 25 mètres du sol, ils viennent de décider d'interrompre leur action. Ils sont en l'air depuis quarante heures.

Un sac glisse le long d'une corde, puis un autre. Il est plus de minuit. En un dernier baroud d'honneur, les deux grimpeurs allument des torches rouges. Des applaudissements crépitent. Le plus jeune, Léni, un garçon de 19 ans, descend en

Dans la nuit, les deux militants ont allumé des fumigènes en guise de baroud d'honneur.

rappel. Un peu groggy. **« On a décidé d'arrêter parce que nous avons atteint notre objectif. Attirer l'attention des médias sur notre refus de voir construire l'EPR et les lignes à très haute tension. »**

Il admet qu'il commençait à faire froid là-haut. **« Nous n'avions pas prévu de passer une nuit là-haut. On n'avait pas de duvets. »**. Sa compagne d'altitude, Cécile Leconte, ancienne championne de France d'escalade, est la dernière à rejoindre le sol. **« Il n'y avait pas de raison de continuer. On a eu ce qu'on voulait. »** Et quand on lui fait remarquer que José Bové avait prévu de venir soutenir leur action vers 8 h, la demoiselle esquisse un petit sourire ; **« Nous voulions alerter le grand public. Pas soutenir la campagne présidentielle de tel ou tel. »**.

Délestés de leur équipement, les deux grimpeurs ont été conduits en douceur à la gendarmerie de Flamanville, pour une demi-heure d'interrogatoire. Le temps de boire un café chaud. Le courant, lui, a été rétabli dans la foulée.

Thierry DUBILLOT.

Le 26 avril 2007 - Vers 6h30 du matin, jour du 21e anniversaire de l'accident nucléaire de Tchernobyl, une trentaine d'activistes de Greenpeace venus de toute l'Europe (Finlande, Royaume-Uni, Belgique, Pays Bas, Allemagne, France...) ont pénétré sur le site du chantier du futur réacteur nucléaire à Flamanville et ont interrompu les travaux
Le CRILAN et le Collectif ont apporté leur soutien

29 mai 2007 : À nouveau un pylône THT est investi par des militants du GANVAN, cette fois près de Fougères

ILS ONT MARCHÉ CONTRE L'EPR ET LA THT *(Ouest-France 4-6-07)*

Pour faire suite aux occupations de pylônes de cette semaine. Samedi à Fougères, 300 à 400 personnes ont protesté contre les projets nucléaires.

Mardi, trois hommes et une jeune femme du mouvement Ganvan (Groupes actions non violentes antinucléaires) s'installent à une dizaine de mètres de hauteur sur un pylône très haute tension (400 000 volts) près de Fougères. Ils interpellent les candidats aux législatives et demandent l'abrogation du décret autorisant EDF à construire le réacteur EPR à Flamanville. Ce réacteur aura pour corollaire une nouvelle ligne très haute tension (THT) dont le tracé n'est pas encore définitif.

Vendredi matin, à la suite d'une plainte de Réseau de transport électricité (RTE), les militants lèvent le camp, sous peine d'une astreinte financière de 15 000 € par jour et par personne. Mais dans l'heure qui suit, à quelques kilomètres, deux autres militants du même mouvement investissent le pylône 98. Ils s'installent dans des hamacs. La réponse de la RTE est très rapide : il faut descendre ou payer 3 000 € par heure et par personne !

Et samedi, une marche a été organisée par les collectifs « Ille-et-Vilaine sous Tension », « Manche sous Tension » et « Mayenne surVoltée ». Les marcheurs venus de la région fougeraise, mais aussi de la Manche et de la Mayenne ont rendu hommage à ceux qui ont pris le risque d'occuper les pylônes. Un représentant de Greenpeace a dénoncé le projet EPR **« dangereux et ruineux économiquement »**. Parmi les manifestants, quelques politiques dont deux candidates aux législatives, Marie-Pierre Rouger (Gauche plurielle) et Françoise Dubu (LCR).

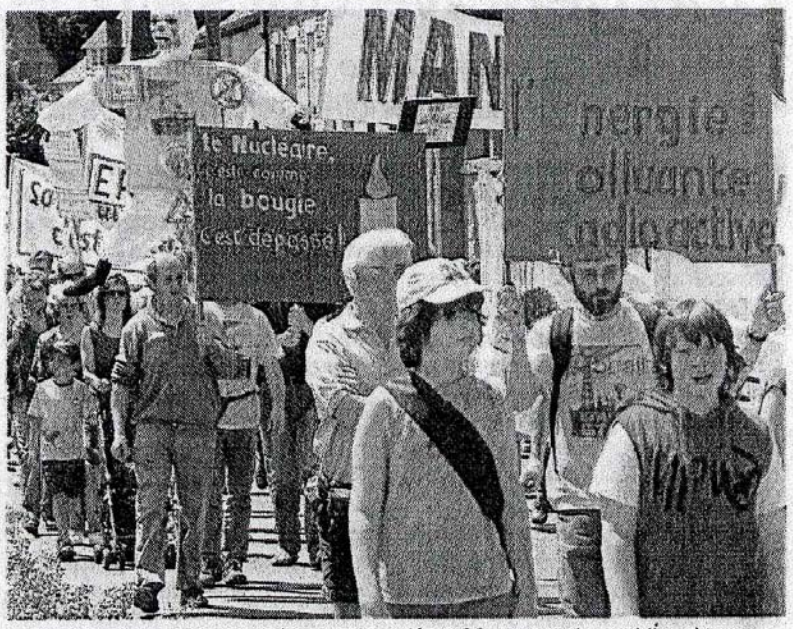

Entre le château de Fougères et le pylône 98, quatre bons kilomètres.

Ce lundi, à 20 h, sur le site du pylône 98, entre Lécousse et Saint-Germain-en-Coglès, tous les candidats des cinquième et sixième circonscriptions (Vitré et Liffré-Fougères) sont invités à expliciter leurs positions sur l'EPR, la THT et leur politique énergétique.

Dany PORIN.

INFOS GRAND OUEST *: (Article transmis par Bertrand Dubard)*

Mercredi 6 juin , **le Conseil d'État a annulé le décret de démantèlement de Brennilis** en Bretagne. Elle est arrêtée depuis plus de 20 ans. Les travaux de démantèlement, prévus pour durer jusqu'en 2018, devaient passer à la dernière phase et s'attaquer au réacteur lui-même. Mais les écolos de Sortir du Nucléaire veillaient au grain : EDF voulait passer en force (c'est une habitude) et démanteler à grande vitesse (18 ans au lieu des 40 prévus) afin de prouver que c'est fastoche, s'est abstenue de mettre à disposition du public l'étude d'impavt des travaux.Mais c'était oublier qu'informer le populo sur les conséquences environnementales d'un pareil chantier relève désormais d'une obligation imposée par l'Europe.

Cet épisode nous rappelle que BRENNILIS(70 MW) est un réacteur riquiqui, qu'il va y avoir une cinquantaine d'autres à démanteler, autrement plus grandioses (jusqu'à 1450), que ça va durer bien plus longtemps et coûter bien plus cher que ce que l'on nous raconte.**À titre de comparaison, rappelons que l'Angleterre a évalué à 103 milliards d'€ le coût du démantèlement de ses rares centrales, tandis qu'EDF se vante d'avoir provisionné 27 milliards pour les siennes !**

GRENELLE de L'ENVIRONNEMENT

Voici ci dessous le communiqué, en date du 21 mai. du Réseau Sortir du Nucléaire dont le CRILAN est une des associations membres . Depuis cette date, les lettres du Réseau à Monsieur JUPPÉ comme à Monsieur BORLOO sont restées sans réponse.

La position du Conseil d'Administration du Réseau réuni le 24 juin reste celle de ce communiqué.

Grenelle de l'environnement : MM. Sarkozy et Juppé veulent empêcher le débat sur le nucléaire

Le Réseau "Sortir du nucléaire" proteste contre la tentative du nouveau pouvoir en place, d'empêcher tout débat sur la question du nucléaire.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" est exclu des réunions de concertation en vue de la préparation du "Grenelle de l'environnement" : il n'a pas été convié par MM. Sarkozy et Juppé à la rencontre qui a lieu ce lundi 21 mai, à 11 heures, à l'Elysée, avec certaines organisations écologistes non gouvernementales. Il semble donc à l'évidence que le nucléaire reste un sujet tabou dont il est bien difficile de débattre dans notre pays.

Dès ses premières interviews après sa prise de fonctions de Ministre de l'écologie, Alain Juppé a clairement exclu toute remise en cause des projets de l'industrie nucléaire en précisant simplement qu'il faudra "l'expliquer aux Français". Nicolas Sarkozy a, pour sa part, clairement affirmé, lors de sa campagne électorale qu'il est pour l'EPR et la relance du nucléaire qu'il juge comme étant "l'énergie du futur".

Cette façon de faire est inacceptable, et cela d'autant plus que le nouveau gouvernement annonce vouloir renouveler les pratiques politiques. Il apparaît clairement que ce n'est pas le cas.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" regroupe 776 associations et a rassemblé plus de 60 000 manifestants le 17 mars dernier contre la construction du réacteur nucléaire EPR.

Il rappelle qu'il est disposé à participer au "Grenelle de l'environnement", mais… seulement si le nucléaire peut être débattu et que les décisions n'ont pas été prises auparavant... Il ne faudrait pas en effet que le débat soit clos avant même d'avoir commencé !

C'est en particulier le cas du décret autorisant EDF à construire le réacteur nucléaire EPR à Flamanville, dans la Manche : ce décret a été pris par le gouvernement précédent… 10 jours avant le premier tour de l'élection présidentielle !

Il est donc nécessaire, pour que le "Grenelle de l'environnement" puisse se dérouler correctement, que le nouveau gouvernement procède – au préalable - à l'abrogation du décret de construction de l'EPR : il n'est pas envisageable de discuter d'environnement alors que, pendant ce temps, EDF construit un réacteur nucléaire supplémentaire.

Agir pour l'environnement, la Confédération Paysanne, Europe solidaire sans frontières (ESSF), l'Association de protection des espèces menacées (AVES) et le Groupe de Réflexion et d'Action Pour une Politique Ecologique ont rejoint le Réseau Sortir du nucléaire dans cette demande au gouvernement d'annuler le décret de l'EPR comme préalable indispensable à tout Grenelle de l'environnement.

QUELLES INITIATIVES ALTERNATIVES DÉPARTEMENTALES RÉGIONALES, NATIONALES PRENDRE POUR SE FAIRE ENTENDRE. LE CRILAN DOIT Y RÉFLÉCHIR RAPIDEMENT AVANT DÉBUT SEPTEMBRE.

À propos de l'ouverture du marché de l'électricité aux particuliers

Si l'on ne produit pas soi-même son électricité, faut-il rester « clients » d'EDF ou changer de producteur pour satisfaire ses besoins ? Faut-il choisir les opérateurs privés ou coopératifs si l'on n'autoproduit pas de l'électricité ?

À ce jour, EDF n'a été privatisée qu'à 15 % au lieu des 30% permis par la loi.
Les syndicats n'ont que mollement défendu le service public. On a même pu voir, sans manifestation ni grève de leur part, quelques ministres défiler sur le site de Flamanville, à propos de l'installation prévue du réacteur EPR au moment où se débattait la loi sur l'énergie. Ne dit-on pas que nombreux sont les employés EDF qui sont devenus petits actionnaires de leur entreprise ? Les objectifs qu'on leur a fixés n'ont pas vraiment changé. Depuis longtemps déjà, ils étaient davantage ceux d'un « établissement marchand » que ceux d'un vrai « service public » : chasse aux impayés, élimination des emplois dits inutiles, promotion du chauffage électrique ne se sont pas ralenties avec l'amorce de la privatisation.

On n'a évidemment pas remédié aux lenteurs apportées à satisfaire les recommandations de l'Autorité de Sûreté concernant les travaux à effectuer. Il y a belle lurette que les impératifs de production l'emportent sur les nécessités de la sécurité.

Par ailleurs, bloquée par la règle des 30%, l'on ne sait trop où en est la fusion entre GDF et l'entreprise privée Suez, propriétaire de centrales nucléaires belges en tant qu'Electrabel et qui envisage de construire un EPR sur le site du Tricastin dans la période 2012-2015.

Nationalisation ou privatisation, c'est dans ce choix manichéen que certains essaient de nous enfermer…

Pourtant :
Le mode d'appropriation qui reste d'État suffit-il à qualifier la production et la fourniture d'électricité au public de … *« service public » ?*

Quand a-t-on demandé son avis au public sur la définition des besoins (croissance ou non), sur la façon d'y parvenir (nucléaire ou non), sur sa distribution (centralisation ou non, couloirs de lignes THT, etc), en prenant en compte les coûts immédiats et différés, les risques pour l'environnement, la santé publique, en fonctionnement normal ou accidentel, les risques sociétaux (face au terrorisme…) ?
Quand a–t-on demandé aux employés d'EDF leur avis sur leurs conditions de travail (contrôles, militarisation du travail, fonctionnement hiérarchique…) ?

La nationalisation d'EDF comme celle du CEA a été mise en place, au sortir de la guerre 39-45, par les gaullistes et les communistes, ensemble au pouvoir. La Direction y est un mélange de gestion bureaucratique et technocratique, avec l'accord des directions syndicales « intéressées » dans les comités d'entreprise, que le nucléaire, technique non neutre, n'a fait qu'accroître. En effet, cette industrie a un mode de fonctionnement centralisé, autoritaire, policier, et le travail y est encore plus surveillé depuis le 11 septembre et les menaces d'attentats sur les installations et les transports : la présence épisodique des radars et des lance-missiles Sol-Air installés près de l'usine COGEMA – La Hague qui extrait du plutonium des combustibles irradiés des centrales

nucléaires et près des réacteurs de Flamanville, en est une preuve visible.

EDF nationalisée à 100 % ne nous appartient pas plus, contrairement à ce que proclament les tracts syndicaux, qu'EDF sous statut privatisé restant à 85 ou 70 % aux mains de l'État.

L'entreprise d'État n'a jamais été autogérée par ceux qui y travaillent, ni cogérée par les travailleurs, les usagers consommateurs et les voisins des unités de production, victimes ou non des nuisances et des pollutions. EDF fonctionne sur des critères qui ne correspondent pas aux critères classiques de l'économie de marché : c'est l'État qui fixe encore les objectifs et les prix indépendamment des coûts réels et sans véritable transparence quant à la formation des prix :

- Investissement nucléaire non remboursé vingt à trente ans après, garanti par l'État (donc par nos impôts),
- Assurances en cas d'accident couvertes (très partiellement) par l'État,
- Démantèlement pas vraiment approvisionné,
- Coût de la gestion des déchets à long terme non évaluable…

Le mode de fonctionnement étatisé d'EDF et le nucléaire sont compatibles : c'est le modèle de l'État totalitaire de droite et ou de gauche dans un État qui se proclame démocratique : une forme de capitalisme d'État.

Cependant, EDF ne peut vivre en complète autarcie et nier totalement son environnement en France et en Europe, avec le marché unique européen et la mondialisation. Elle ne se prive pas d'acheter des entreprises privées à l'étranger (plus d'une trentaine), de tenter de rentabiliser celles-ci, d'un côté et de l'autre, d'introduire peu à peu les critères du fonctionnement du capitalisme privé en France. Profits et dettes non garanties - comme en Argentine - par l'Etat français.

Mais avec le nucléaire, la privatisation d'EDF peut-elle être complète ? La privatisation partielle pourrait correspondre, à terme, à la stratégie de la séparation classique entre le rentable (la vente d'électricité), confié au privé d'une part, et d'autre part, le non rentable confié à l'État (démantèlement des centrales nucléaires, gestion des déchets, retraitement-extraction du plutonium civil et militaire. Cependant la direction d'AREVA évoque parfois le partage de la gestion de cette entreprise avec Bouygues et Total).

Cette privatisation partielle, voire la diversification des moyens mis en œuvre, ne change rien dans les rapports de production et les rapports sociaux de dominant à dominé, au sein de l'unité de production (les travailleurs sont privés de pouvoir réel) et de la société (pas plus de pouvoir pour les usagers, les consommateurs, les défenseurs de l'environnement).

C'est pourquoi mieux vaut s'adresser à un « privé » éolien qu'à un « nationalisé » nucléaire, car ce dernier utilise une technologie dont les matières sensibles ne seront jamais autogérées ou écogérées. L'éolien privé, dans un autre rapport de forces que celui du libéralisme dominant, pourra éventuellement l'être. Et personne n'empêche, même dans un monde marchand dominé par l'idéologie marchande, de rechercher l'autonomie des personnes, des villages, des quartiers, des villes, des régions. Les unités de production pourraient être gérées par des coopératives comme Énercoop ou des régies pour expérimenter un autre modèle. Enercoop est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (soutenue par le Réseau Sortir du nucléaire et beaucoup d'autres associations), qui propose et achète de l'électricité d'origine renouvelable aux particuliers et aux entreprises (plus d'infos sur : http://www.enercoop.fr/)

Que peut-on imaginer pour l'avenir ?

1. À EDF, il est temps d'inciter non seulement à la décentralisation mais aussi à la déconcentration des pouvoirs par l'écogestion de la production et de la distribution, par les travailleurs eux-mêmes, les voisins des unités de production et de distribution, les défenseurs de l'environnement, les usagers-consommateurs. Ils pourront, ensemble, définir les objectifs de production et les moyens diversifiés d'y parvenir, réduire le plus possible les éventuelles nuisances et pollutions sans engager les générations futures.
2. Pour l'ensemble de la production, nous demandons un réseau unique de transport;
3. La planification indicative et souple pour éviter la surproduction ou la sous-production, prévoir les risques d'incidents, de pannes à la californienne et assurer l'approvisionnement.

Cette voie vers une gestion démocratique d'un vrai service public n'offre pas de réelles difficultés techniques de mise en place. Il suffit de changer par la loi le mode de gestion d'EDF. Le réseau de distribution est déjà séparé de la production. Il faudrait décentraliser géographiquement cette dernière, régionaliser EDF et changer la composition du Conseil d'Administration en donnant en son sein le pouvoir aux composantes sociales sus-citées.

Mais changer les choses par la loi ne suffit pas : c'est politiquement beaucoup plus difficile et cela nécessite évidemment un rapport de forces sur le terrain et dans les institutions autre qu'actuellement avec la Droite et la Gauche traditionnelles et leurs épigones syndicaux. Et évidemment… l'abandon du nucléaire, incompatible avec ce projet.

La résistance des patrons privés à l'appropriation publique écogérée d'unités de production même diversifiées et décentralisées sera sans doute très forte, aussi forte que celle des grands corps d'État (corps des Mines…), technocrates et bureaucrates de l'État et du privé. Elle devra susciter une volonté et une mobilisation fortes des composantes sociales concernées.

Cependant… À vouloir défendre les acquis du secteur nationalisé face au privé, on recule les échéances et l'on perd sur tous les plans : social, environnemental, sanitaire.

La privatisation d'EDF se met en marche : dans un tel contexte, les difficultés viendront plus certainement de l'endettement endémique considérable de l'entreprise et de l'impossibilité pour l'État d'éponger cette dette (entre 35 et 41 milliards d'euros selon les estimations, à l'arrivée de M.Gadonneix même si l'exercice annuel 2006 situe le bénéfice aux alentours de 5 milliards) pour permettre aux privés d'entrer dans le capital.

Le « trou d'EDF » reste difficile à évaluer. En plus de l'endettement double (investissement en France non encore remboursé et achat d'entreprises à l'étranger), il faut tenir compte du fait que le changement de statut a entraîné la nécessité de constituer une « soulte » de 9 milliards d'euros pour payer les retraites des personnels en place. Et combien coûtera réellement la construction d'un EPR évaluée à 3 milliards d'euros à l'origine du projet ?

Pour le court et le moyen termes, il nous faut nous battre pour des réalisations concrètes qui mènent, même partiellement vers le but défini, ou au moins qui ne soient pas contradictoires avec celui-ci. La voie ? La sortie du nucléaire, les économies d'énergie, les énergies renouvelables, la recherche de la plus grande autonomie individuelle et/ou collective pour expérimenter.

Didier ANGER

Dossier complet sur le site du Réseau :
www.sortirdunucléaire.org-

L'information reste pour le CRILAN une tâche essentielle.

Pendant cet été il se propose de projeter **le DVD (52 minutes) de Ghislain LÉON « *Et pour quelques mégawatts de plus*»**, film qui n'a jamais été projeté à la TV et que par souci d'information contradictoire le Réseau Sortir du Nucléaire a décidé de diffuser. Le DVD présente également 26 minutes sur l'enfouissement des déchets et 13 minutes sur les malades de la thyroïde en France après Tchernobyl..

Prendre contact si vous désirez organiser une soirée débat autour du film

C R I L A N

10 route d'Étang-Val
50340 LES PIEUX

Téléphone :
O2 33 52 45 59

Télécopie :
02 33 52 53 26

:

Adhérez, ABONNEZ-VOUS

Abonnement-adhésion : 10€ (Donnant droit au journal)

2 €
N°double

Contactez-nous :
paulette.anger@ wanadoo.fr

LE CRILAN A BESOIN DE VOS ADHÉSIONS et de vos DONS.

DEJA SUR VOS AGENDAS …

- **27JUILLET : COUTANCES** 20H Mairie –salle R1 (entrée face au jardin public) Réunion de travail du **Collectif Régional « L'EPR, NON MERCI ».**
- **4 AU 12 AOUT 2007 : CROZON (BRETAGNE)** Rencontres internationales antinucléaires-(Cf site Réseau)
- 20 AU 26 AOÛT : FORMATION ET ACTION À BURE
- **1er septembre : Fervaches (50) à l'initiative de Tessy Survolté : Journée 'alternatives, artisans, conférences et théâtre à la ferme.**
- **21 au 23 septembre : Festival « Peace and Landes 2 »** *(Cf site du Réseau)*